

La Belgique ne peut pas les avoir tous sur le dos ?

Sur la frontière belgo-allemande en 1938 ...

Trois gardes et quatre promeneurs à la frontière :

- Oh! Nous autres, on n'avait tout de même rien à faire qu'à surveiller... Si l'on nous met ici, c'est surtout pour les juifs.
- Les juifs ?
- Oui, ceux qui entrent en Belgique... Il en passe à peu près toutes les nuits. Vendredi et samedi, à nous trois, nous en avons arrêtés douze.
- Et qu'est-ce que vous en faites ?
- Et bien ! On les refoule. Le matin on les reconduit par la grand-route, et on les remet aux gendarmes allemands.

Il se fait un grand silence sur la forêt et sur notre petit groupe, arrêté face à l'Allemagne. Puis, l'un de nous ose parler.

- Et ces juifs, qu'est-ce qu'ils disent quand vous les reconduisez ?

Le gendarme écarte un peu les bras. Il n'est pas exercé à décrire ces choses-là.

- Qu'est-ce qu'ils diraient ? Il y en a qui pleurent ; il y en a qui crient. Il y en a qui demandent qu'on les tue... Mais presque tous se laissent traîner, reprend-il.

Et il prononce ces derniers mots avec une espèce de conviction personnelle ; il l'a connue cette besogne-là de remorquer, jusqu'à la barrière blanche et noire et jusqu'au piquet d'uniformes gris ou verts, ces corps désespérés, freinant des deux pieds sur l'asphalte de la route.

De nouveaux, sur les sapins abattus que chauffe le soleil et sur nous quatre, le silence. Un silence où grandissent l'odeur de la résine et on ne sait quelle angoisse, et qui ne finit pas de monter vers le ciel bleu. C'est encore le gendarme qui tente de parler.

- Il faut bien, n'est-ce pas ? La Belgique ne peut pas les avoir tous sur le dos ?

Quelque chose se raidit dans notre nuque pour empêcher l'acquiescement banal, la tranquillisation, le simple signe de tête qu'attend notre brave homme.

Marcel Thiry, le Soir, 10 octobre 1938.

D'après une affiche du CIRÉ.